

Nom commercial: Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

Numéro de la matière: 321610

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.01.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

N° d'article 32161000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

complément alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Nom commercial: Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

Numéro de la matière: 321610

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.01.25

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione
----------	---

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

No. CAS	458-37-7		
No. EINECS	207-280-5		
Concentration	>=	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Irrit. 2	H315	
	Eye Irrit. 2	H319	
	STOT SE 3	H335	Voies respiratoires

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

En cas d'inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse, Eau

Nom commercial: Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

Numéro de la matière: 321610

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.01.25

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Ne pas inhaler les poussières. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Travailler uniquement sous hotte.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Conservé à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition.

Protection respiratoire - Note

En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Nom commercial: Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

Numéro de la matière: 321610

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.01.25

Protection des mains

nécessaire

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

solide

Couleur

rouge orangé

Odeur

de moisi épice

État de la matière

granulé

Point de fusion

Valeur

175

à

185

°C

Point d'éclair

Valeur

°C

Remarque

Non applicable

valeur pH

Valeur

6

à

8

solubilité(s)

Acétone

Remarque

très bonne solubilité

Pression de vapeur

Remarque

Non applicable

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque

insoluble

Teneur en solide

Valeur

100

%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Nom commercial: Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

Numéro de la matière: 321610

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.01.25

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

Remarque Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

Administration/Forme Poussières/Brouillards

Remarque positif

Corrosion/irritation cutanée

évaluation Non irritant

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

évaluation Non irritant

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les daphnies (Composants)**1,7-bis(4-hydroxy-3-methoxyphenyl)hepta-1,6-diene-3,5-dione**

Remarque Aucun données connues.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

Nom commercial: Biocurcumin BCM-95 DC extr.sicc.

Numéro de la matière: 321610

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.01.25

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.